



Syndicat National Unitaire de l'Enseignement
Professionnel
Section académique de Caen

3e Etage
10, rue Tancrede
50200 COUTANCES

06 77 69 22 78

snuepcaen@yahoo.fr

Visitez notre site : <http://snuepcaen.eklablog.fr>

Syndicat des Enseignants et CPE travaillant en Lycée Professionnel.

Décembre 2011

Sommaire

Page 1 :

Edito

Page 2 :

Agenda

Focus sur ...

Ca bouge à Mortagne--au-Perche

Mutations

Les infos du C.T.A.

Page 3 :

C.A.P.A. Avancement d'échelon

Page 4 :

Fiche d'adhésion

Agenda

11 janvier 2012 :

Groupe de travail : mouvement inter-académique (personnes en situation de handicap).

23 janvier 2012 :

Comité Technique Académique :
D.H.G. des L.P.

30 janvier 2012 :

Groupe de travail : mouvement inter-académique (vérification des barèmes).

Pour des infos toujours fraîches, suivez le SNUEP-FSU Caen sur :

<http://snuepcaen.eklablog.fr>

Edito

Sommé par le Président de poursuivre et d'intensifier le torpillage du navire Éducation Nationale, notre ministre L'oréal avec brushing, mais sans broncher, part à l'abordage de tout ce qui flotte encore... Alors que le budget 2012 s'apprête à créer des voies d'eau supplémentaires, on apprend que s'est décidé, un changement de système d'évaluation des enseignants. Ce dispositif, remettant les pleins pouvoirs dans les mains d'une seule personne, et incluant au passage une baisse des salaires sur la carrière puisque tout le monde passera désormais les échelons à l'ancienneté ou presque, s'est, comme d'habitude, décidé en l'absence totale de concertation avec les représentants des enseignants.

À l'heure où les conditions d'exercice de notre métier se dégradent de façon exponentielle, au moment où l'on prend conscience, à travers les comparaisons internationales, des conditions de rémunération médiocre des enseignants français, cette nouvelle salve sonne comme une provocation supplémentaire. Préparons-nous à riposter. Tous sur le pont !

***Malgré ces temps difficiles,
le SNUEP-FSU Caen vous souhaite
une bonne et heureuse année 2012***

Le SNUEP-FSU Caen, une équipe à votre service.

Benoît Lecardonnel
Secrétaire Académique
Elu CAPA suppléant

Sophie Godard
Secrétaire Académique adj.

Eric Hallouard
Trésorier
Elu CAPA titulaire

Focus sur ...

Eric HALLOUARD
Trésorier Académique et commissaire paritaire titulaire (élu CAPA).
PLP au LP Napoléon de l'Aigle (61)
06 50 47 27 56 / snuepcaen.eluscapa@yahoo.fr



Au sein du syndicat académique, je gère les ressources en tant que trésorier. Depuis les dernières élections, je suis aussi élu à la C.A.P.A. des P.L.P

N'hésitez pas à me contacter pour toute question relative à votre carrière (promotion, mutation...) ou lorsque vous rencontrez des difficultés avec votre hiérarchie (Proviseur ou Rectorat).

Mutations Inter-Académiques

Vous avez peut-être effectué une demande de mutation inter-académique. Dans ce cas, votre barème sera étudié dans l'académie avant d'être validé et transmis au national. Il devient alors crucial de vous faire suivre par le SNUEP-FSU Caen au cours des différents groupes de travaux vérifiant les barèmes de chaque candidat. A l'aide de la fiche de suivi que vous nous ferez parvenir, les commissaires du SNUEP-FSU pourront apporter une attention toute particulière à votre dossier pour s'assurer que vous ayez les meilleures chances d'obtenir satisfaction. Puis ils transmettront automatiquement votre dossier aux commissaires paritaires nationaux pour le mouvement en lui-même. Rendez-vous sur le site du SNUEP-FSU Caen et complétez une fiche de suivi :

<http://snuepcaen.eclublog.fr>

Attention : ne tardez pas à nous renvoyer votre fiche de suivi ! Il faut laisser du temps aux commissaires paritaires, avant que le groupe de travail de validation de barème ne se réunisse, pour se rendre avec vos éléments au Rectorat afin de vérifier que votre dossier de demande de mutation soit conforme et que tous les points auxquels vous prétendez soient validés.

Calendrier des groupes de travail dans l'Académie de Caen :

- 11 janvier 2012 : étude des personnes en situation de handicap ;
- 30 janvier 2012 : validation du barème.

Carte scolaire, ça bouge à Mortagne-au-Perche

Le bac pro secrétariat va fusionner avec le bac pro comptabilité : à la rentrée 2012, un seul bac "Gestion-Administration"... La belle aubaine pour rendre des moyens. Le rectorat va profiter de la fusion pour ne pas implanter la filière partout ; ainsi pèse la menace de fermeture de certains établissements dont la section professionnelle Jean Monnet à Mortagne, à plus ou moins longue échéance. Le rectorat est en train de dessiner sa carte des formations de l'académie de Caen et il reporte sans cesse sa parution. La dernière date connue était le 14 décembre 2011.

Au lycée Jean Monnet, sans attendre les décisions du Rectorat, voici ce qui a déjà été mené jusqu'à présent :

- rendez-vous avec M. LENOIR (Sénateur-Maire de Mortagne) pour l'informer des inquiétudes des enseignants et lui demander d'intervenir auprès des instances décisionnelles
- conférence de presse relayée par Normandie FM
- diffusion d'une pétition de soutien (version papier et en ligne) auprès des professeurs de collèges, des écoles primaires, des anciens élèves, des élèves et des parents

Vous pouvez aussi soutenir cette action en signant la pétition à l'adresse suivante :

<http://lapetition.be/en-ligne/petition-10741.html>

Toutes ces infos et bien plus sur :
<http://www.snuepcaen.eclublog.fr>

Les infos du C.T.A. (Comité Technique Académique) – 1127

C'est la baisse d'effectif prévue par le Rectorat pour les L.P. à la rentrée 2012.

C.A.P.A. Avancement d'échelon

Cette C.A.P.A. est la première suite aux dernières élections qui ont permis au SNUEP-FSU d'obtenir un siège de commissaire paritaire.

Les collègues ayant fait parvenir une fiche de suivi, qui était téléchargeable sur le site internet, se sont vu offrir un suivi au plus près de leur cas.

Avant l'étude de la liste des promus, le SNUEP-FSU a demandé d'instaurer le « vieillissement » de la note pédagogique comme cela se pratique dans d'autres académies ou dans d'autres corps de l'Académie de Caen. Il s'agit d'un système de bonification de la note pédagogique des collègues n'ayant pas été inspectés depuis plusieurs années afin d'introduire plus d'équité entre eux et ceux venant de l'être. En effet, une étude des documents fournis par l'administration a permis de révéler que 8% des collègues promouvables n'avaient pas été inspectés depuis plus de 5 années et 15 % des promouvables depuis plus de 4 années. Concrètement le SNUEP-FSU a demandé d'ajouter 0,5 points par année de non inspection pour tous ceux n'ayant pas été inspectés depuis plus de trois ans. L'administration a refusé d'instaurer un tel système. Le SNUEP-FSU ne manquera pas de revenir à la charge sur le sujet.

Voici les résultats de la CAPA :

Barres de promotion 2011-2012

	Barème du dernier promu	
	Grand choix	Choix
Du 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	73,5	
Du 5 ^{ème} au 6 ^{ème}	75,0	73,5
Du 6 ^{ème} au 7 ^{ème}	78,5	77,0
Du 7 ^{ème} au 8 ^{ème}	82,3	80,0
Du 8 ^{ème} au 9 ^{ème}	85,4	82,7
Du 9 ^{ème} au 10 ^{ème}	89,2	87,1
Du 10 ^{ème} au 11 ^{ème}	91,4	89,3

Attention : être promuable n'équivaut pas à une promotion automatique sauf pour l'ancienneté. En effet, chaque année, le Ministère fixe un contingent de promotions possibles par académie réparti ensuite selon les échelons et les types de promotion. Si vous être promuable durant une année scolaire, alors votre barème, composé de la somme de vos notes administrative et pédagogique de l'année scolaire précédente, servira à vous classer parmi tous ceux qui sont promouvables.

En cas d'égalité de barème trois critères servent à départager les ex-æquo. Les voici dans l'ordre de discrimination :

- l'ancienneté dans le grade ;
- l'ancienneté dans l'échelon ;
- la date de naissance.

Déclaration préalable à la C.A.P.A. du SNUEP-FSU

Les élections professionnelles 2011 se sont déroulées dans un contexte très particulier dans l'Education nationale, puisque, en imposant le vote électronique et un temps trop court de préparation, le Ministre a, dans les faits, privé des milliers de collègues de leur droit de vote.

Malgré cette démarche anti-démocratique et le fait que de nombreux syndiqués ont été empêchés de voter, le SNUEP-FSU Caen progresse par rapport aux dernières élections. Par leur vote, les PLP de l'académie soutiennent le SNUEP-FSU et lui font de plus en plus confiance pour la défense de l'Enseignement Professionnel Public et de ses personnels. Les élus, titulaire et suppléant, du SNUEP-FSU Caen agiront en CAPA pour le respect du paritarisme et de l'équité de traitement dans la gestion de carrière des PLP.

Cette CAPA se déroule quelques jours avant la journée de grève contre le projet de décret modifiant radicalement les modalités d'évaluation des enseignants, CPE et CO-Psy. Ce projet est inacceptable. Il est une attaque frontale contre les personnels, contre nos métiers et contre l'Ecole. Le chef d'établissement deviendrait le seul évaluateur de la "valeur professionnelle" des enseignants, CPE et Co-Psy. Le cœur de notre métier (l'enseignement d'une discipline, les activités pédagogiques) ne serait plus évalué. Les progressions de carrière seraient entre les seules mains du chef d'établissement. Ce changement de mode d'évaluation marque une nouvelle étape dans la remise en cause fondamentale de notre métier, de notre statut et du service public d'Education nationale. En exposant ainsi les enseignants à d'éventuelles injonctions arbitraires, le Ministère veut faire sauter le dernier verrou qui fait du fonctionnaire le garant de l'intérêt général.

Avec l'intersyndicale du Second degré, le SNUEP-FSU exige le retrait du projet et invite tous les collègues à signer la pétition en ligne et à participer à la grève et aux manifestations le jeudi 15 décembre 2011.

Le SNUEP-FSU Caen rappelle son attachement au paritarisme et à l'équité dans la gestion de carrière des PLP.

Dans l'Académie de Caen, près de 8 % des promouvables n'ont pas été inspectés depuis le 1^{er} septembre 2006. Leur note pédagogique date donc de plus de cinq ans. Pratiquement 15 % des promouvables n'ont pas été inspectés depuis le 1^{er} septembre 2007. Leur note pédagogique date donc de plus de quatre années. Comment parler alors d'équité pour le classement d'avancement d'échelon qui nous est présenté aujourd'hui ? Le SNUEP-FSU demande que le classement soit revu avec « vieillissement » des notes pédagogique, comme cela se pratique dans plusieurs autres académies. C'est-à-dire en augmentant ces notes d'un demi-point par année de non inspection dès lors que la dernière inspection date de plus de trois années, soit lorsqu'elle est antérieure au 1^{er} septembre 2007.

Le Commissaire Paritaire du SNUEP-FSU Caen

